

■ correctionnelle

L'agresseur d'une octogénaire condamné à 8 mois avec sursis

Parce qu'elle avait violemment agressé une dame âgée, Zora Fodil a écopé de huit mois de prison avec sursis, mise à l'épreuve, ainsi que l'obligation de se soigner et d'indemniser la victime. Ce jour-là, le 23 août, cette dernière était assise, boulevard Risso. Comme tous

les jours, elle avait passé l'après-midi sur un banc, jusqu'à ce que Zora Fodil ne vienne s'asseoir à ses côtés.

La scène, jusque-là banale, a ensuite viré à l'agression : après lui avoir porté plusieurs coups, Zora a arraché la chaîne que portait la vieille dame à son

cou et avant de prendre la fuite. Elle a été retrouvée quelques mètres plus loin, dans un bar à proximité du musée d'Art moderne. A l'audience, l'ancienne auxiliaire de vie a confié à son avocat, M^e Adrien Verrier, qu'elle avait bu une quinzaine d'apéritifs, avant de sortir de chez

elle, et qu'elle avait du mal à se souvenir de ce qui s'était passé, ainsi que de ce qu'était devenue la chaîne en or de la victime. Celle-ci, qui n'a pas souhaité assister au procès de son agresseur, s'est quand même constituée partie civile. La somme de 2500 € lui a été allouée.